



Impression
Mairie de PLEUGUENEUC

LES ÉCHOS DE PLEUGUENEUC LE QUINZE DU MOIS

☎ : 02.99.69.40.47
Fax : 02.99.69.45.80
Mail : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

MARS 2012
N° 65

SÉANCE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2011

Absent excusé : M. Sébastien Croquison

Absents : Mme Hélène Grimbelle et M. Olivier de Lorgeril

1- CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS D'EAUX USÉES AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les propositions d'amélioration de la station d'épuration émises par la SAUR, délégataire du service public d'assainissement collectif. Il était notamment question d'instaurer un contrôle de conformité des branchements des eaux usées lors d'une mutation (vente d'un bien).

- **Le Conseil Municipal demande la mise en place du contrôle de conformité des branchements des eaux usées au sein de l'agglomération lors des cessions immobilières.**

SÉANCE DU 12 JANVIER 2012

Absents excusés : MM. Olivier de LORGERIL (a donné procuration à M. André BLANCHARD), Jean-Yves DESHAYES (a donné procuration à M. Claude MONTIGNE) et Mme Laurence GASCOIN (a donné procuration à M. Loïc RÉGEARD)

Absents : Mme Hélène GRIMBELLE et M. Patrice SAUVEUR

- 1- **« LES JARDINS DU PRESBYTÈRE »** : réseau électrique de basse tension et travaux de gaz, fibre optique et alimentation France Telecom
- **Le Conseil Municipal décide de valider l'étude détaillée concernant le réseau électrique de basse tension et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2012, à savoir 6 191.20 €. Il retient également la proposition de la société Allez pour l'alimentation en gaz, la fibre optique et le réseau télécom. Le montant de ces travaux s'élève à 8 563.50 €.**

2- TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N°75 – PRÈS DU CIMETIÈRE

- a) **Déplacement du panneau d'entrée d'agglomération près du parking du cimetière**

M. le Maire présente l'esquisse du permis d'aménager du futur lotissement « Les Rives du Parc », situé à proximité du cimetière. Ce dernier accueillera 17 logements à l'hectare comme le prévoit le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Malo. Une sortie, sur la route départementale n°75, est envisagée. Il convient de prévoir son aménagement, en concertation avec les services du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Une rencontre avec les services associés s'est tenue courant décembre 2011.

Voici les grands axes qui en sont ressortis :

- Diminution progressive de la vitesse (en arrivant de Meillac),
- Présence d'un passage surélevé au niveau du cimetière,
- Création d'un trottoir (cheminement paysager et piétonnier avec bancs) du côté du cimetière et ce jusqu'au parking.

Le Conseil Général demande que les travaux concernant cet accès soient réalisés obligatoirement avant la viabilisation du lotissement car il faut que le passage des engins se fasse en toute sécurité.

- **Le Conseil Municipal, demande que le panneau d'entrée de l'agglomération, sur la route départementale n°75, soit déplacé et posé avant le cimetière lorsque l'on arrive de Meillac.**

b) Maîtrise d'œuvre et avant projet détaillé

Après consultation, M. le Maire propose de retenir le cabinet Infra Structures de Chantepie, actuel maître d'œuvre du lotissement « Les Rives du Parc ».

- **Le Conseil Municipal retient le cabinet susnommé pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la départementale n°75. Le cabinet sera rémunéré 2 500 € HT (4% du coût total du projet).**
- **Il valide également l'Avant Projet Détaillé dont le montant global estimatif des travaux s'élève à 62 516 € HT et sollicite, par ailleurs, l'attribution d'une subvention spécifique au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (travaux d'amélioration de la voirie en centre bourg pour la sécurité des usagers).**

Ce projet représente une première étape dans l'aménagement du centre bourg. Suivront la rue Chateaubriand et la rue du Bourg dans un second temps.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2012

Absents excusés : MM. Didier BEDEL (a donné procuration à M. André BLANCHARD), Jean-Yves DESHAYES (a donné procuration à M. Loïc REGEARD) et M. LEFEUVRE André (a donné procuration à M. Claude MONTIGNÉ).

Absents : Mme Hélène GRIMBELLE, MM. Olivier de LORGERIL, Sébastien CROQUISON et Patrice SAUVEUR.

1- VALIDATION DE L'AVANT PROJET DÉTAILLÉ CONCERNANT L'EXTENSION DE L'ÉCOLE ET DE LA CRÉATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

M. Chatellier, maître d'œuvre, présente l'avant projet détaillé concernant l'extension de l'école maternelle et la création d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

Pour la partie scolaire, il s'agit de remplacer le préfabriqué installé à la fin des années 90, de construire un dortoir pour les tout petits, un bloc sanitaire adapté et complémentaire ainsi qu'une nouvelle classe (contexte d'ouverture conditionnelle d'une 9^{ème} classe).

Quant à la partie ALSH, elle accueillera 3 salles d'activités, un accueil principal, une infirmerie, une pièce de vie et un bureau pour les animateurs. La surface nouvellement créée de cette extension représente 502 m².

- **Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, valide l'Avant Projet Détaillé présenté ci-dessus pour un montant estimatif des travaux de 796 674 € HT et autorise M. le Maire à déposer notamment la demande de permis de construire. Les demandes de subvention seront déposées prochainement. La CAF, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, les services de l'État et la Région seront sollicités pour le financement de ces projets.**

INFORMATIONS DIVERSES

Dates à retenir ...

Dimanche 25 mars : bal organisé par le groupement des parents d'élèves, avec l'orchestre « Les Copains d'abord » à la salle multifonction. Tel : 06.60.45.07.87

Dimanche 8 avril : bal organisé par le Club de l'amitié

Samedi 14 avril : repas à la salle multifonction organisé par l'A.C.C.A.

Dimanche 15 avril : randonnée « La Forêt de Coëtquen » à St Hélien – départ à 9 heures

Attribution de 4 logements « Les Jardins du Presbytère »

Les personnes intéressées par un logement de type 2 peuvent venir retirer un dossier de demande de logement au secrétariat de mairie dès maintenant. Ces logements seront disponibles en juin prochain.

Un logement T4, rue Alphonse Simon, sera également disponible en avril prochain. Renseignements au 02.99.69.40.47

Cartes électorales 2012

Les cartes électorales ont été distribuées mi mars dans le cadre de la refonte des listes électorales. Les personnes n'ayant pas reçu leur carte sont priées de le signaler au secrétariat de mairie.